

Questions des proposant et réponses de la SCHL

DDP 002376 – Solution en matière de gouvernance, de gestion des risques et de conformité (GRC)

Date : 12 mars 2024

QUESTIONS ET RÉPONSES – 2

TABLEAU DES QUESTIONS ET DES RÉPONSES

N°	Question du proposant	Réponse de la SCHL
1	Exigences fonctionnelles de la quantification : calculs mathématiques approfondis pendant l'évaluation des risques. Devons-nous mettre en œuvre des mesures complexes de cette nature au cours du premier cycle de mise en œuvre?	Non, mais la SCHL s'attend à ce que le système prêt à l'emploi soit doté de ces capacités (sans qu'il soit nécessaire de le personnaliser).
2	<p>Le système devrait pouvoir stocker les renseignements dans notre fichier de renseignements personnels (FRP). Pour chaque élément du FRP, le système devrait pouvoir maintenir un lien avec l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée et associer le ou les fournisseurs impliqués (à partir de la hiérarchie des fournisseurs).</p> <p>Fichier de renseignements personnels (FRP) – Est-ce un autre système utilisé par la SCHL? Prévoit-on l'intégration du FRP dans ServiceNow? Dans l'affirmative, à quelle étape de la feuille de route de mise en œuvre souhaitez-vous tirer parti de ce système de FRP? Ce système est-il utilisé uniquement pour entrer les données des fournisseurs?</p>	<p>À l'heure actuelle, aucune intégration n'a été définie. La SCHL explore les capacités.</p> <p>Aucune intégration n'est requise. Info Source est une liste PDF publiée sur le site Web externe de la SCHL – INFO SOURCE 2023 – Sources de renseignements du gouvernement fédéral et sur les fonctionnaires fédéraux (cmhc-schl.gc.ca)</p> <p>Le système GRC doit être en mesure de faire le suivi des renseignements suivants pour chaque programme ou produit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • si des renseignements personnels (RP) sont en jeu; • le numéro de FRP;

		<ul style="list-style-type: none"> • le code de rétention; • le lien vers l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée. <p>Exemples sur le site Web de la SCHL :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Info Source 2023 PDF (FRANÇAIS) • Info Source 2023 PDF (ANGLAIS)
3	<p>Migration des données pour TeamMate+</p> <p>Quel est le volume des fichiers de projets d'audit antérieurs qui doit être migré? Y a-t-il d'autres types de données existantes qui pourraient devoir être migrés (par exemple, données sur les risques, données de contrôle)?</p> <p>La migration des données concerne-t-elle également les ensembles de données actives, y compris les données existantes? Si les données existantes doivent être migrées, combien d'années de données devons-nous migrer et quelle est la taille du fichier?</p>	<p>La SCHL a environ 225 fichiers de projets d'audit antérieurs dans TeamMate+ et n'a pas d'autres données importantes (données sur les risques, données de contrôle) qui doivent être migrées pour l'audit. La taille du fichier de la base de données est d'environ 40 Go.</p> <p>La SCHL ne migre qu'un ensemble de données actives (environ 10 ans de données).</p>
4	<p>Cartographie des contrôles et délimitation de la portée</p> <p>Nous aimerions mieux comprendre la décomposition des états financiers.</p>	<p>Le système devrait permettre d'associer les risques et les contrôles aux objets pertinents, par exemple : secteur, division, nom du processus, responsable du processus, responsable du contrôle, numéro du contrôle, risques.</p> <p>De plus, le système devrait permettre d'associer les risques et les contrôles aux postes des états financiers (avec soldes). Il devrait permettre de déterminer quels contrôles sont essentiels pour justifier les soldes des postes des états financiers.</p>

		La SCHL s'en sert pour déterminer la portée annuelle des comptes et des processus liés au contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF). Ainsi, elle assure la couverture de l'importance relative et des comptes principaux et peut divulguer de façon transparente la couverture et l'incidence de son travail annuel.
5	<p>Analyse de scénarios</p> <p>Nous aimerions mieux comprendre ce que suppose le processus d'analyse de scénarios.</p>	<p>Le système devrait :</p> <p>tenir à jour une bibliothèque de scénarios sur les risques de la Société, organisée en fonction des secteurs touchés et du type de scénarios (catastrophes naturelles, cybersécurité, etc.) et priorisée selon les risques (répercussions et probabilité potentielles) pour la SCHL;</p> <p>avoir la capacité de stocker les résultats des tests de scénarios afin d'évaluer la capacité à fonctionner dans le respect des tolérances pour les perturbations dans un éventail de scénarios graves, mais plausibles;</p> <p>avoir la capacité de saisir les résultats et les problèmes relevés lors de l'analyse de scénarios et de les intégrer au profil de risque et à d'autres rapports sur les risques.</p>
6	<p>Questions sur les licences</p> <p>Gestion des risques :</p>	<p>1. Il y aurait 200 licences d'utilisateur pour la gestion des risques et l'audit, y compris environ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ de 20 à 30 utilisateurs principaux au sein de l'équipe d'audit;

	<p>1. Combien d'utilisateurs finaux se serviront du système?</p> <p>2. Combien de gestionnaires de risques/gestionnaires de la conformité ou gestionnaires de l'audit gèreraient le flux de travail?</p> <p>3. Combien d'administrateurs des risques/des politiques/de la conformité et de l'audit sont nécessaires?</p> <p>4. Combien d'utilisateurs opérationnels participeraient aux évaluations des risques et de la conformité?</p> <p>5. Combien d'auditeurs exécuteraient des activités d'audit comme les tests de contrôle?</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ de 5 à 10 utilisateurs gérant les configurations et les flux de travail; ○ de 140 à 160 autres utilisateurs des risques (responsables des évaluations des risques et des contrôles); <p>2. un certain nombre d'utilisateurs opérationnels – tous les employés, mais pas simultanément, pour effectuer des tâches minimales (par exemple, lire les tâches qui leur sont attribuées et y répondre, créer des questions et signaler un incident ou une violation de la politique);</p> <p>3. un nombre à déterminer d'utilisateurs finaux.</p>
7	<p>Fonctionnement général : La solution à proposer permet d'ajouter des pièces jointes. Toutefois, les enregistrements sont joints aux dossiers plutôt qu'aux champs individuels. Quel est le cas d'utilisation précis pour lequel vous utiliseriez cette capacité?</p>	<p>La capacité de joindre les pièces aux enregistrements est également acceptable.</p>
8	<p>Prévoyez-vous une intégration dans le système externe? Utilisez-vous un outil? Le cas échéant, veuillez nommer l'outil. Sinon, nous pouvons effectuer l'importation de données manuellement à une fréquence définie.</p>	<p>À l'heure actuelle, aucune intégration n'a été définie. La SCHL explore les capacités.</p>
9	<p>Quelles intégrations aimeriez-vous inclure dans la portée actuelle et future?</p>	<p>À l'heure actuelle, aucune intégration n'a été définie. La SCHL explore les capacités.</p>
10	<p>Faut-il entendre par là une génération d'évaluations périodiques des risques? Quelle est la différence avec le point 4.3.3 o) et quelles seront les évolutions du plan de travail?</p>	<p>La différence entre les éléments b) et o) de la section 4.3.3 est la suivante :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - b) Le système devrait permettre de planifier le calendrier de revalidation périodique (élaboration du plan de travail) et d'en faire le suivi. <ul style="list-style-type: none"> ○ capacité de faire le suivi des évaluations prévues pour les trois lignes de maîtrise - o) Le système devrait permettre la planification des évaluations (de manière annuelle, trimestrielle, etc.), l'envoi d'avis et le suivi. <ul style="list-style-type: none"> ○ capacité de planifier l'envoi automatique des évaluations et des avis à une certaine date conformément aux flux de travail
11	<p>La section H ETO.14 précise que « Le système doit être un outil standard, prêt à l'emploi, qui est actuellement utilisé sur le marché. La SCHL n'envisage pas de solution sur mesure. Les modules devraient permettre d'intégrer pleinement les cas d'utilisation sélectionnés et de ne pas avoir besoin de les personnaliser. »</p> <p>Cependant, lors de notre examen de la DDP, quelques exigences nécessiteront des efforts de personnalisation pour atteindre les résultats attendus par la SCHL. De plus, la plupart des exigences énoncées dans la DDP semblent viser une <u>solution entièrement aboutie</u>, même à la phase initiale, ce qui, d'après notre expérience, n'est ni pratique ni réalisable sans beaucoup de temps et d'efforts. De plus, le nombre d'intégrations demandées avec d'autres systèmes ainsi que les capacités de calcul du risque (quantification) sont des</p>	<p>À l'heure actuelle, aucune intégration n'a été définie. La SCHL explore les capacités.</p> <p>La SCHL cherche une solution intégrée (sans personnalisation). Veuillez indiquer si votre système est prêt à l'emploi ou s'il nécessite une personnalisation.</p> <p>Une fois qu'une solution a été choisie, la bonne séquence de cas d'utilisation sera sélectionnée pour une mise en œuvre progressive.</p>

<p>éléments qui devraient être planifiés et réalisés progressivement en fonction de notre expérience et des pratiques exemplaires recommandées dans le secteur.</p> <p>Compte tenu de ce qui précède, envisageriez-vous les options suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. supprimer les exigences qui nécessiteront des efforts de personnalisation sur n'importe quelle plateforme ou en réduire la portée (quelques exemples d'exigences qui nécessiteront des efforts de personnalisation sont donnés ci-dessous); b. réaliser la portée initiale de la mise en œuvre décrite en plusieurs phases, c.-à-d. commencer par un produit minimal viable, pour deux raisons : 1) c'est notre approche recommandée et éprouvée pour nous assurer que nous atteignons progressivement l'état de maturité cible requis et 2) la DDP ne contient pas suffisamment de détails pour fournir une estimation précise du prix pour la portée complète telle qu'elle est mentionnée. L'approche du produit minimal viable pourrait être fondée sur l'évolution de la maturité des processus, par exemple, de simples évaluations des risques à des évaluations quantitatives fondées sur les indicateurs clés de risque; c. clarifier la liste des intégrations et des besoins en matière de rapports et de tableaux de bord requis pour la phase 1 du produit minimal viable; d. faire preuve d'ouverture quant à une solution à plateformes multiples pour répondre à toutes les exigences, y compris l'état futur. 	
--	--

<p>Si la SCHL est en mesure d'examiner les options ci-dessus, nous aimerions avoir quatre semaines de plus pour fournir une réponse complète et devenir un partenaire stratégique pour la SCHL.</p> <p>Exemples d'exigences de la DDP :</p> <p>4.6.5 a) : Le système devrait pouvoir stocker les renseignements dans notre fichier de renseignements personnels. Pour chaque élément du fichier de renseignements personnels, le système devrait pouvoir maintenir un lien avec l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée et associer le ou les fournisseurs impliqués (à partir de la hiérarchie des fournisseurs).</p> <p>4.1.1 (b) : La solution à proposer permet d'ajouter des pièces jointes. Toutefois, les enregistrements sont joints aux dossiers plutôt qu'aux champs individuels. Quel est le cas d'utilisation précis pour lequel vous utiliseriez cette capacité?</p> <p>4.2.1 : Dans sa réponse, le proposant doit décrire les capacités du moteur de quantification du système</p> <p>4.1.4 (b) : Le système doit pouvoir être intégré à d'autres applications (système de gestion de billets, application de gestion des incidents de sécurité, sources faisant autorité, etc.). Ces systèmes comprennent : Qualys Vulnerability Management, ServiceNow, Kiteworks, Microsoft Defender, Microsoft Sentinel et Microsoft Active Directory.</p> <p>4.3.7 : Dans sa réponse, le proposant doit décrire les capacités d'analyse de scénarios du système</p> <p>4.3.9 : Dans sa réponse, le proposant doit décrire les capacités de consignation des pertes et des incidents du système</p>	
---	--

	<p>4.4.5 : Dans sa réponse, le proposant doit décrire les capacités du système en matière de budget, de ressources et de planification</p> <p>4.5.1 : Dans sa réponse, le proposant doit décrire les capacités du système en matière de suivi de l'appétit pour le risque</p> <p>4.6.1 (b) : Le système devrait comprendre des règlements et des cadres préremplis (NIST, ISO, etc.).</p> <p>4.7.1 (c) : Le système devrait permettre de soutenir le processus de décomposition (quantitative et qualitative) des états financiers</p>	
12	<p>La section 2.1.2 (A) de la DDP – Exigences techniques obligatoires (page 6) indique que « la SCHL examinera les propositions pour déterminer si elles répondent aux exigences techniques obligatoires pour les livrables établies à la section I des Spécifications de la DDP (annexe C). »</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La section I de l'annexe C porte sur les conditions préalables à l'octroi. Devrait-on réviser cette référence pour se reporter à la section H des Spécifications de la DDP (annexe C) – Exigences techniques obligatoires? 	Oui. Cette référence se trouve à la section H – Exigences techniques obligatoires.
13	<p>La section 2.1.2 (B), Critères cotés (page 6) de la DDP indique que « la SCHL évaluera chaque proposition admissible en fonction des critères cotés décrits à la section K des Spécifications de la DDP (annexe C). »</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La section K de l'annexe C porte sur la présentation. Cette référence doit-elle être révisée pour faire 	Oui. Cette référence se trouve à la section J – Critères cotés.

	référence à la section J des Spécifications de la DDP (annexe C) – Critères cotés?			
14	4.2.1 – Comment le moteur de quantification doit-il être utilisé? L'ETO.9 fait référence à des critères d'évaluation qualitatifs plutôt qu'à une méthodologie quantitative. Il serait utile d'avoir des exemples.	Voir la section 4.3.3, qui décrit les cas d'utilisation pour la quantification.		
15	4.4 Pouvez-vous confirmer le nombre d'auditeurs qui utiliseraient la solution (utilisateurs principaux)?	Il y aurait de 20 à 30 utilisateurs principaux.		
16	4.6.1 (g) - Comment les évaluations des risques liés aux divers règlements sont-elles effectuées aujourd'hui? Les règlements dans leur ensemble font-ils l'objet d'une évaluation des risques, ou les sujets, sections ou exigences individuelles des règlements sont-ils évalués?	Les évaluations de la conformité mettent l'accent sur la conformité à des dispositions clés précises associées aux contrôles clés. Le système doit également pouvoir suivre les changements apportés aux dispositions et intégrer les flux de données provenant des services d'alerte au risque.		
17	4.7 – Ces exigences s'appliquent-elles à l'ensemble des contrôles internes de la SCHL (CIIF et CGR) ou à un sous-ensemble seulement? Combien de contrôles testés y a-t-il dans l'environnement? Il serait utile d'avoir une ventilation des contrôles propres au CIIF.	Oui, les exigences de contrôle s'appliquent à tous les types de contrôles (CIIF, opérationnels et de conformité). Il y a actuellement environ 400 contrôles actifs dans notre base de données.		
18	En ce qui concerne l'ETO.4, pourriez-vous nommer les autres applications avec lesquelles intégrer les systèmes? <table border="1" data-bbox="310 1198 1150 1341"> <tr> <td>ETO.4</td> <td>Intégration : Le système doit pouvoir être intégré à d'autres applications (Active Directory, système de gestion de billets, application de gestion des incidents de sécurité, sources faisant autorité, etc.).</td> </tr> </table>	ETO.4	Intégration : Le système doit pouvoir être intégré à d'autres applications (Active Directory, système de gestion de billets, application de gestion des incidents de sécurité, sources faisant autorité, etc.).	À l'heure actuelle, aucune intégration n'a été définie. La SCHL explore les capacités.
ETO.4	Intégration : Le système doit pouvoir être intégré à d'autres applications (Active Directory, système de gestion de billets, application de gestion des incidents de sécurité, sources faisant autorité, etc.).			

19	<p>Quels services d'alerte au risque doivent être intégrés? Avez-vous actuellement des abonnements à ces services?</p> <table border="1" data-bbox="317 367 1129 456"> <tr> <td data-bbox="317 367 380 456">a</td> <td data-bbox="380 367 1129 456">Le système devrait pouvoir intégrer les flux de données des services d'alerte au risque. 3</td> </tr> </table>	a	Le système devrait pouvoir intégrer les flux de données des services d'alerte au risque. 3	À l'heure actuelle, aucune intégration n'a été définie. La SCHL explore les capacités.
a	Le système devrait pouvoir intégrer les flux de données des services d'alerte au risque. 3			
20	La SCHL possède-t-elle ou exploite-t-elle actuellement la plateforme ServiceNow? Le cas échéant, pouvez-vous préciser la liste des plugiciels et modules déjà obtenus et en place?	Oui, la SCHL a des licences pour le logiciel ServiceNow. Cependant, à l'heure actuelle, la SCHL ne possède pas de licence pour une technologie de GRC.		
21	<p>De combien de licences d'utilisateur la SCHL a-t-elle besoin pour les fonctionnalités et rôles suivants?</p> <p>a. Remplisseur : interagit avec les flux de travail pour effectuer des tâches quotidiennes précises qui lui sont attribuées (effectuer des analyses, consigner les risques ou les recommandations, entrer les plans d'atténuation, effectuer des audits, etc.).</p> <p>b. Partie prenante opérationnelle : interagit avec le système seulement pour approuver les plans et examiner les tableaux de bord/rapports.</p> <p>c. Administrateur : interagit avec le système pour le développement, la maintenance et d'autres formes de soutien technique. De plus, l'administrateur a besoin de toutes les fonctionnalités de la solution.</p> <p>d. Utilisateur final/client : les utilisateurs tiers doivent remplir les formulaires de demande ou les évaluations ou vérifier l'état des formulaires existants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il y aurait 200 licences d'utilisateur pour la gestion des risques et l'audit, y compris environ : <ul style="list-style-type: none"> - de 20 à 30 utilisateurs principaux au sein de l'équipe d'audit; - de 5 à 10 utilisateurs gérant les configurations et les flux de travail; - de 140 à 160 autres utilisateurs des risques (responsables des évaluations des risques et des contrôles); ▪ un certain nombre d'utilisateurs opérationnels – tous les employés, mais pas simultanément, pour effectuer des tâches minimales (par exemple, lire les tâches qui leur sont attribuées et y répondre, créer des questions et signaler un incident ou une violation de la politique); ▪ un nombre à déterminer d'utilisateurs finaux. 		
22	La SCHL peut-elle transmettre tous les diagrammes d'architecture du système (de haut niveau et de bas niveau), les diagrammes de flux de	Pas pour le moment.		

	travail (organigrammes) et les procédures opérationnelles normalisées actuellement en vigueur et pertinentes pour la solution de GRC?	
23	Quels modèles d'échéancier la SCHL recherche-t-elle en ce qui concerne le soutien annuel et continu (en tout temps, de 8 h à 17 h, etc.)?	Section 4.1.2 – Le proposant devrait offrir du soutien pendant les heures de bureau (heure normale de l'Est) (de 8 h à 17 h). Il devrait aussi fournir des degrés de gravité appropriés pour les problèmes nécessitant un soutien avec des accords sur les niveaux de service clairs concernant le processus d'intervention et de renvoi à un échelon supérieur.
24	En ce qui concerne l'ETO.12, section H, annexe C, quelles sont les heures de disponibilité prévues du système qui devrait être opérationnel à 99,9 %?	Le système doit être accessible en tout temps (99,9 % du temps pendant les heures d'accessibilité au cours d'un mois).
25	En ce qui concerne le critère 2.11, section J, annexe C : a. Quels produits/services TeamMate+ la SCHL utilise-t-elle actuellement? b. Quels flux de travail, personnalisations ou intégrations de TeamMate+ sont actuellement en place? De plus, les renseignements de chacun de ces éléments peuvent-ils être communiqués? c. Quel type de données se trouve actuellement dans TeamMate+ et pouvez-vous fournir un échantillon d'ensemble de données?	a. La SCHL utilise la version Teammate+ Audit de juillet 2023. b. Il n'y a pas d'autres flux de travail que ceux configurés dans le module de gestion du flux de travail TeamMate+. Il n'y a pas de personnalisations en dehors de ce qui est permis dans le module de configuration de TeamMate+. Certaines intégrations permettent 1) de créer et d'ouvrir des fichiers MS Office et Adobe PDF directement dans TeamMate+ et 2) de recevoir des avis par courriel de MS Outlook de TeamMate+. c. Des données textuelles sont saisies directement dans le système, et des fichiers MS Office et Adobe PDF sont joints à certains enregistrements.

		Les données se trouvent dans MS SQL Server. Aucun échantillon d'ensemble de données ne sera fourni pour le moment.
26	En ce qui concerne le point 4.1.4 de la partie A de l'annexe C, pouvez-vous nous en dire plus sur les flux de données et les services d'alerte au risque? Pouvez-vous fournir un échantillon d'ensemble de données pour chaque flux de données?	À l'heure actuelle, aucune intégration n'a été définie. La SCHL explore les capacités.
27	En ce qui concerne le point 4.1.4 de la partie B de l'annexe C, cherchez-vous à intégrer les systèmes fournis dans le cadre de la DDP? Le cas échéant, pouvez-vous fournir les exigences d'intégration pour chaque système et l'architecture ou le flux de travail connexe?	À l'heure actuelle, aucune intégration n'a été définie. La SCHL explore les capacités.
28	En ce qui concerne le point 4.6.1, partie C, annexe C, à quel(s) cadre(s) la SCHL se conforme-t-elle actuellement et souhaite-t-elle se conformer dans le cadre de la solution GRC?	La SCHL explore les capacités liées à l'utilisation des cadres (par exemple, NIST Cybersecurity Framework, ISO 27001:2013, COBIT, ISO 31000).
29	En raison du peu de temps disponible pour fournir des réponses détaillées et du fait que la SCHL doit fournir des réponses aux questions préalables à la soumission d'ici le 1 ^{er} mars, la SCHL peut-elle prolonger de deux semaines la réponse à la DDP?	Voir la modification n° 1. La nouvelle date limite de soumission des propositions est le : 21 mars 2024 à 14 h (HAE). La nouvelle date limite pour les questions est le : 6 mars 2024
30	L'outil GRC devrait-il pouvoir s'intégrer au logiciel de gestion des conseils d'administration de la SCHL, puisque le Conseil d'administration fera rapport au Parlement?	À l'heure actuelle, aucune intégration n'a été définie. La SCHL explore les capacités.

31	La SCHL acceptera-t-elle les soumissions des distributeurs partenaires des fournisseurs de logiciels?	Oui, la SCHL acceptera les soumissions des revendeurs autorisés.
32	En ce qui concerne les exigences fonctionnelles (C4), le proposant doit-il soumettre sa réponse dans la colonne du tableau fournie?	La réponse doit être fournie dans le même format.
33	Pour confirmer, dans le Tableau 1 – Livrables (durée initiale – 3 ans) de la section Devis estimatif, chaque ligne du « Coût unitaire » doit être le sous-total pour les 3 années, et non le coût annuel?	Pour le coût annuel, la quantité doit être trois (3) et le COÛT UNITAIRE doit être le droit annuel. Le TOTAL EN \$ CA AVANT TAXES correspond au total partiel (c.-à-d. QUANTITÉ X COÛT UNITAIRE = TOTAL EN \$ CA AVANT TAXES).
34	<p>Avez-vous défini une structure d'entité pour les actifs?</p> <p>Avez-vous défini ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - structure organisationnelle; - applications avec responsables et attribuées à la structure organisationnelle; - applications liées à des appareils, à des emplacements et à d'autres actifs. 	<p>La SCHL utilise ServiceNow comme base de données de gestion des configurations conformément aux principes de l'IT Infrastructure Library. Les enregistrements des éléments de configuration font le suivi des attributs des applications, comme les actifs d'infrastructure, les approbations, etc.</p> <p>Nous avons une bibliothèque distincte pour la structure organisationnelle.</p>
35	Pour les « 200 licences d'utilisateur pour la gestion des risques et l'audit », est-ce que les 200 utilisateurs ont besoin d'un accès complet en lecture et en écriture? Ou bien un sous-ensemble d'entre eux n'a-t-il besoin que d'un accès limité à l'ensemble du logiciel à des fins de contrôle?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il y aurait 200 licences d'utilisateur pour la gestion des risques et l'audit, y compris environ : <ul style="list-style-type: none"> ○ de 20 à 30 utilisateurs principaux au sein de l'équipe d'audit; ○ de 5 à 10 utilisateurs gérant les configurations et les flux de travail;

		<ul style="list-style-type: none"> ○ de 140 à 160 autres utilisateurs des risques (responsables des évaluations des risques et des contrôles); ▪ un certain nombre d'utilisateurs opérationnels – tous les employés, mais pas simultanément, pour effectuer des tâches minimales (par exemple, lire les tâches qui leur sont attribuées et y répondre, créer des questions et signaler un incident ou une violation de la politique); ▪ un nombre à déterminer d'utilisateurs finaux.
36	Pour tous les différents cas d'utilisation (audit, contrôles internes, conformité, etc.), chacun de ces secteurs d'activité a-t-il besoin de son propre environnement ou d'une instance distincte de la plateforme GRC? Ou est-ce que chacun des secteurs d'activité n'a pas d'objection à ce que ses données soient stockées dans le même environnement que les autres?	Non, les données peuvent être séparées par la gestion de l'accès des rôles d'utilisateur.
37	Si la SCHL a actuellement un contrat avec le fournisseur, celui-ci doit-il tout de même remplir le Formulaire de renseignements sur le fournisseur et les Formulaires d'impôt des entrepreneurs à l'annexe B?	Si le proposant sélectionné a conclu une entente avec la SCHL, il n'est pas tenu de remplir le Formulaire de renseignements sur le fournisseur, à moins qu'il ne soit nécessaire de mettre à jour les renseignements le concernant.
38	La SCHL peut-elle donner plus de détails sur les résultats souhaités pour les cas d'utilisation suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion du risque de modèle ○ Appétit pour le risque/évaluation du risque lié à l'impartition et aux fournisseurs/gestion des risques d'entreprise ○ Gestion de la continuité des activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du risque de modèle – voir les exigences à l'APPENDICE 1 DE L'ANNEXE C – EXIGENCES FONCTIONNELLES (C4) 4.11.1 - Appétit pour le risque/évaluation du risque lié à l'impartition et aux fournisseurs/gestion des risques d'entreprise – voir les exigences à

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plan de reprise après sinistre 	<p>l'APPENDICE 1 DE L'ANNEXE C – EXIGENCES FONCTIONNELLES (C4) 4.2.3 b, 4.3.1 b, 4.3.2 b, 4.3.5 a, 4.5</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de la continuité des activités et plan de reprise après sinistre – voir les exigences à l'APPENDICE 1 DE L'ANNEXE C – EXIGENCES FONCTIONNELLES (C4) 4.10
39	<p>La SCHL prendra-t-elle en considération les exceptions et les modifications apportées à diverses dispositions de la DDP, y compris les conditions contractuelles, qui seraient incluses dans notre proposition en tant qu'exceptions?</p> <p>Ces exceptions incluraient des modifications standard dans le secteur, telles que, mais sans s'y limiter, des éléments d'assurance, des dispositions en matière de propriété, de garantie et de recours typiques pour le type de services envisagés, des obligations d'indemnisation limitées aux réclamations de tiers, l'inclusion d'une limitation de la responsabilité, etc.</p>	<p>Oui, conformément à la section 2.2.3 – Processus de négociation du contrat de la DDP, « les modalités énoncées dans l'entente (annexe D) serviront de base pour entamer les négociations entre la SCHL et le proposant retenu. »</p> <p>Toutes les « exceptions et modifications » proposées doivent être incluses dans la soumission du proposant au moment de la soumission pour être considérées comme faisant partie de sa proposition.</p>